

Depuis le mois dernier, on les voit fleurir un peu partout : 100 vélos à assistance électrique ont été déployés dans les sept communes du Sud Corse. Accès en libre-service, autonomie de 60 à 100 kilomètres... une initiative transport écolo plutôt séduisante sur le papier, mais qu'en est-il vraiment ? Le temps d'une matinée, *Corse-Matin* s'est mis en selle et vous raconte.

9 heures. Une dizaine de vélos attend patiemment sur le parking de la Marine à Porto-Vecchio. Suivant les instructions à la lettre, je sors mon téléphone et tape www.velosudcorse.com pour accéder au service (une appli est aussi disponible). Je crée un compte, paie 1 euro de caution puis le bouton "Louez un vélo", apparaît. Les choses sérieuses commencent !

9 heures 10. En route ! Après avoir facilement ajusté la selle, j'enfourche ma bécane bien déterminée à dompter mon deux-roues. En l'absence de piste cyclable, je roule prudemment. Après avoir longé le port, je m'engage rue Pasteur, direction la haute ville.

Face à la longue côte qui s'impose devant moi, je soupire de soulagement en actionnant l'assistance électrique que je règle au maximum, niveau 5. Ce coup de

pouce m'aide à grimper allégrement et ne me demande pas plus d'efforts que sur terrain plat !

9 heures 25. Les galères commencent, il fallait bien que ça déraille... J'essaie d'accrocher mon vélo pour aller faire une course.

Petit bémol : impossible de comprendre le fonctionnement de l'antivol. Après cinq bonnes minutes à me contorsionner autour de mon vélo, j'arrive enfin à l'attacher. Ouf ! C'était trop beau... Pas moyen de retirer la clef de son cadenas et l'antivol m'empêche de repartir : il fait 35 degrés, mon vélo est bloqué... et moi avec ! Sur-tout, ne pas perdre les pédales. Un passant s'arrête enfin et tire avec force sur l'antivol qui se finit par se détacher.

10 heures. Retour à la case départ. En un clic, je dépose mon compagnon de route sur sa borne. Un coup d'œil à mon téléphone : 1 heure, 2,50 euros.

Côté plages

11 heures. Me voici maintenant devant la station de Pianottoli-Caldarello située sur le port de plaisance. Le mauvais réseau ralentit l'opération de location mais ce n'est l'affaire que de quelques minutes : je me retrouve vite à pédaler en direction des

plages.

11 heures 30. Les paysages défilent sous mes yeux et la longue balade dans la baie de Figari me donne l'occasion de tester plus profondément les options de mon bolide. L'engin est maniable et simple d'utilisation. La route oscille entre montées et descentes et mes doigts pia-notent aisément entre les vitesses et l'assistance électrique. Le système est intuitif, roulez jeunesse !

11 heures 40. Après l'effort ? Le réconfort ! Me voilà arrivée sur la sublime plage de Kévano où je compte bien me rafraîchir quelques instants. Sur le parking gratuit, je retente le coup de l'antivol mais j'arrête net quand je me rends compte que je risque de me retrouver bloquée, encore ! Qu'à cela ne tienne, ma bicyclette m'accompagnera jusque sur le sable !

Midi. L'heure du retour a sonné ! Pendant ma baignade, le compteur continue de tourner... J'hésite à poursuivre mon tour jusqu'à Monacia, d'autant que je pourrais me le permettre : ma batterie compte encore neuf barrettes sur dix. Mais les vélos ne peuvent être rendus ailleurs que sur leur base mère, il me faut rebrousser chemin. L'occasion de profiter une fois encore de la beauté de la baie. Sur le guidon, le cadran m'indique la distance

parcourue, 13 km, ainsi que ma vitesse.

Des pistes pour améliorer le service

De retour sur le port de plaisance de Pianottoli, je tombe nez à nez avec Pierre-Henri Robin, responsable technique des vélos qui effectue un tour de toutes les bases pour s'assurer que tout est en ordre. Il revient de Monacia où il a embarqué trois vélos pour réparation. "*Ce sont des jeunes qui les empruntent le soir et font du VTT avec...*", déplore Pierre-Henri Robin.

À part quelques dégradations mineures, "RAS", indique le responsable technique qui estime que "*le service commence à bien marcher*". Selon Pierre-Henri Robin, les réflexions se poursuivent pour améliorer le service, en permettant notamment aux vélos de s'amarrer ailleurs que sur leur base mère. Des changements sont aussi prévus pour l'antivol... Bonne nouvelle !

"*Nous allons mettre en place dès l'automne des abonnements et des badges pour les résidents qui souhaitent bénéficier de cette mobilité douce*", avait aussi promis Georges Mela, président de l'intercommunalité, lors de l'inauguration de juillet.

À vos deux-roues !

JUSTINE RODIER